

Recensement cantonal des sites construits
d'importance régionale et locale

Kantonsverzeichnis der Ortsbilder
regionaler und lokaler Bedeutung

Villeneuve



Commune de Surpierre
District de la Broye

SITE D'IMPORTANCE RÉGIONALE



Villeneuve constitue probablement, comme son nom – *Nova Villa* – l'indique, une fondation ex nihilo postérieure à l'an mille. Le village agricole occupe une situation spectaculaire au pied du château de Surpierre, le long de l'ancien tracé « rive gauche » de la Broye, entre Payerne et Moudon, à la rupture de pente entre la vallée de la Broye et les falaises molassiques du haut-plateau. Ses environnements sont, par ailleurs, largement préservés malgré des développements résidentiels aux deux extrémités du site. En effet, leur éloignement a permis de préserver la lisibilité de l'agglomération historique, qui s'inscrit dans l'orientation du relief. Les hautes qualités spatiales émanent de la structure en « village-rue » très pure, dans laquelle se succèdent, de part et d'autre de la chaussée, les bâtiments isolés ou groupés en petites séquences contiguës. Au milieu, l'agglomération rectiligne est interrompue par un chemin issu d'une combe parallèle à un ruisseau, engendrant une croisée centrale et des espaces contrastés. Le tissu, très homogène et relativement bien préservé, est constitué essentiellement de fermes broyardes typiques, en maçonnerie ou en construction mixte. Les hautes qualités historico-architecturales sont réhaussées par quelques vestiges gothique tardif, ainsi qu'une atmosphère authentique. Les qualités décrites imposent Villeneuve comme l'un des plus intéressants villages fribourgeois de la vallée de la Broye.



Statistiques

Localité de Villeneuve
Bâtiments: 304
Bâtiments protégés: 35

Qualités de situation



Hautes qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



Hautes qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



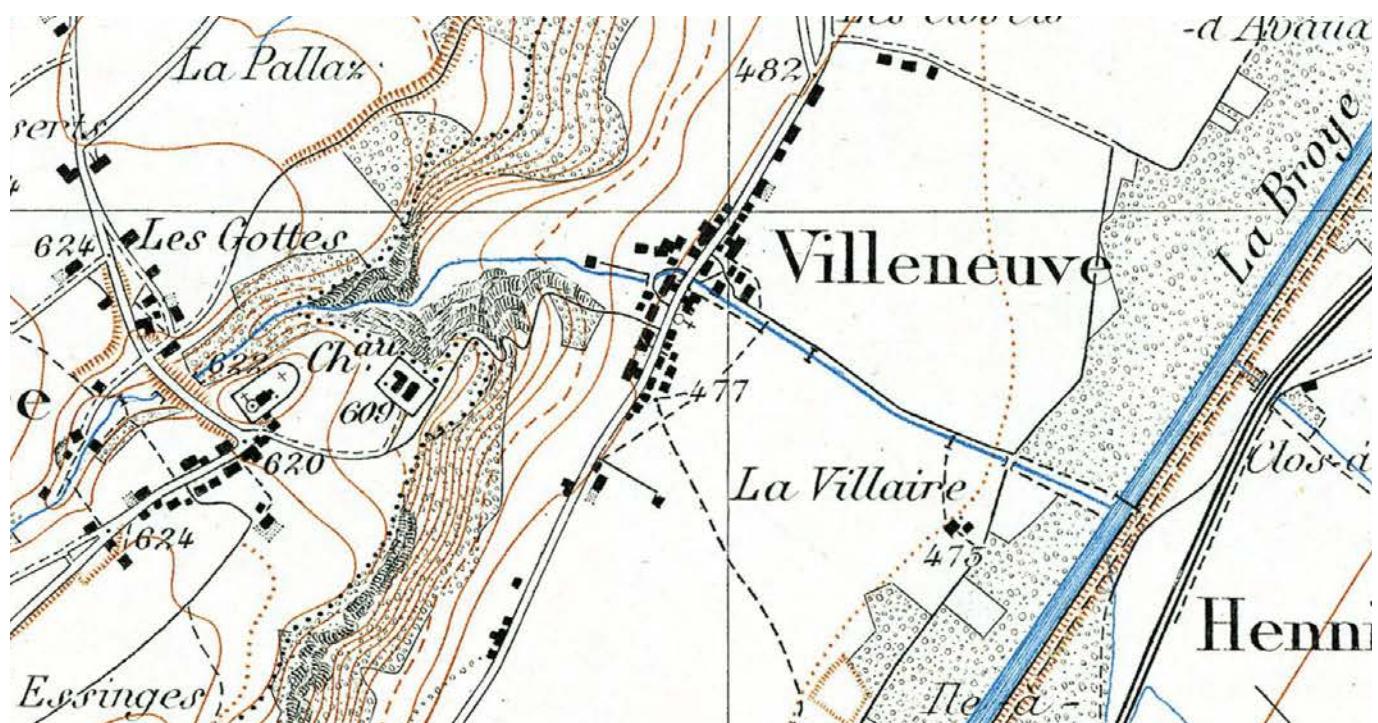
Hautes qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

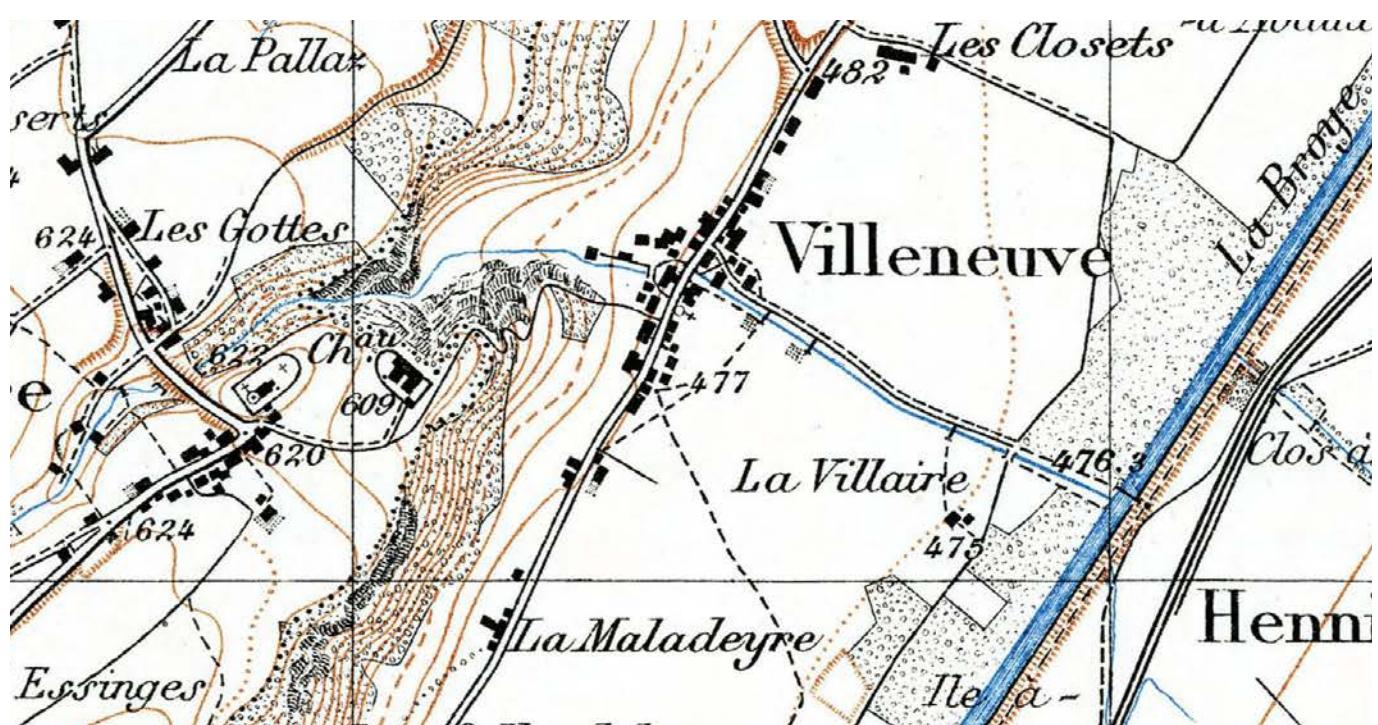


Évolution du site

1900



1945



1976



1993



Parties de site



1 Village-rue. Agglomération agricole historique, quasi rectiligne, traversée en son centre par un ruisseau qui se jette dans la Broye à moins d'un kilomètre en aval; ensemble de grandes fermes broyardes longitudinales, fin 18^e-19^e siècles, partiellement contigües, avec orientation du faîte parallèle à la rue.



Recommendations: la remarquable transparence entre le bâti et les vergers, où dominent les arbres fruitiers, est une composante fondamentale de Villeneuve et devrait être préservée. Il conviendrait en ce sens de renoncer aux barrières visuelles (palissades, bâches, constructions annexes), qui obstruerait les échappées dans l'environnement. On portera une attention particulière aux transformations-rénovations des bâtiments historiques et on respectera la substance préexistante. On considérera, par ailleurs, l'opportunité de restaurer et de réhabiliter le châtelet, l'une des plus anciennes maisons de la campagne broyarde. Au croisement du ruisseau et de la route cantonale, l'espace public suggéré par la présence d'un tilleul et de mobilier urbain (pilier public, fontaine) possède de grandes qualités. Sa valorisation permettrait de conférer une identité à cet espace chargé d'histoire. La question de la villa implantée dans l'ilot central mériterait d'ailleurs d'être examinée. Construit en 1967-1968, à l'emplacement d'une ferme incendiée, le bâtiment à gradins s'insère de manière très inopportunne dans le noyau historique.

2 Le Pommey. Développement résidentiel périphérique, sur des terrains en coteau, de part et d'autre de la route communale de Surpierre, dès la fin des années 1980, à l'ouest de la route. Tissu hétérogène d'habitations unifamiliales.

Recommendations: il est recommandé de contenir le développement résidentiel à une distance respectable de l'agglomération historique et de privilégier, lors d'une éventuelle densification, le nord du site. On veillera, en cas de nouvelles implantations dans la partie visible depuis le nord, à choisir des matériaux et des teintes appropriés.

3 La Maladaire. Extension résidentielle, au sud du tissu historique, prolongeant le village-rue; maisons unifamiliales et habitat intermédiaire groupé, essentiellement années 2000-2020. Site de la première chapelle Saint-Jean-Baptiste et de son cimetière, à l'extrême nord, signalé par une croix.

Partie de site sensible

Objectif de sauvegarde

A

Recommendations: il s'agit d'un espace propice au développement résidentiel. Il est recommandé, lors de nouvelles implantations, de porter une attention particulière aux matériaux et teintes, notamment dans la partie visible depuis le seuil de l'agglomération méridional. Il conviendrait également de renoncer à une végétation uniforme et allogène, comme les haies de thuyas, ainsi qu'aux barrières visuelles (palissades, bâches). On évitera par ailleurs les jardins de pierre et les talus minéraux.

4 Coteau. Prés en pente dégageant la silhouette du site au pied de la falaise.

Recommendations: cet espace naturel constitue l'arrière-plan d'échappées sur l'environnement depuis la composante principale. Il est recommandé de maintenir libres les vues depuis le site construit, ainsi que de sauvegarder l'espace non bâti au seuil sud de la composante historique.

Objectif de sauvegarde

A

5 Vallon. Prairies et pâturages entourés de forêts, dans la rupture de pente faisant la transition entre la vallée de la Broye et les falaises, qui limitent le site au nord-ouest.

Recommendations: on préservera absolument la structure diversifiée et le caractère dramatique de cet environnement naturel, qui constitue l'arrière-plan du site.

Objectif de sauvegarde

A

6 Plaine de la Broye. Terrains de cultures céréaliers sur la rive gauche de la Broye, traversés par le ruisseau du Flon; zone fréquemment inondée avant les travaux de correction des eaux du Jura, 4^e quart 19^e siècle.

Recommendations: Villeneuve entretient un lien intime avec son environnement agricole. Celui-ci constitue un écrin, qui rehausse le tissu bâti historique et constitue l'arrière-plan d'échappées sur l'environnement spectaculaires depuis le site construit. On veillera à préserver les vues sur ce paysage culturel caractéristique de la Broye en limitant les nouvelles implantations. Le maintien en espace non bâti du seuil sud de la composante historique est, en ce sens, fondamental pour la lisibilité du site. Il est également recommandé de soumettre la construction de nouveaux bâtiments agricoles à des critères de qualités (proportions et dimensions adaptées au site par exemple, implantation discrète, expression fidèle à l'esprit du lieu). Enfin, on veillera à préserver l'espace non bâti en seuil sud de la composante historique.

Objectif de sauvegarde

A

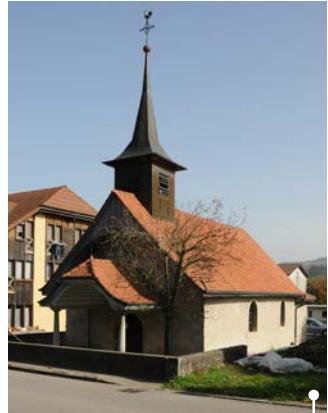
Éléments structurants du site



1.2 École primaire



1.3 Fermes contiguës



1.1 Chapelle Saint-Jean-Baptiste





1.6 Granges contigües



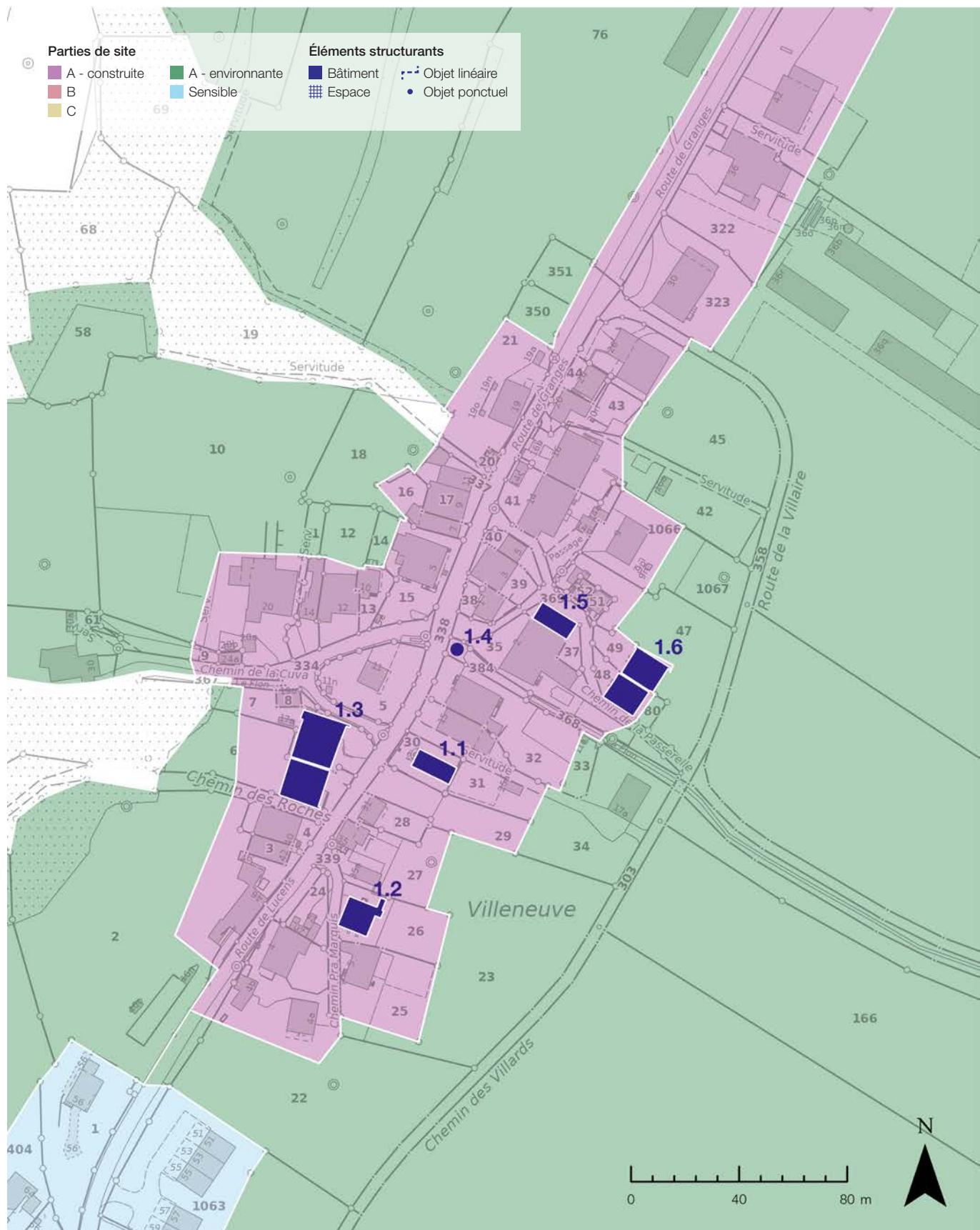
1.4 Tilleul



1.5 Châtelet



Éléments structurants du site



-
- 1.1 Chapelle Saint-Jean-Baptiste**, datée 1740, avec clocher de faîte en pignon. Reléguée en contrebas de la route cantonale à la suite du remblai de celle-ci. À l'intérieur, Christ en croix, 2^e moitié 17^e siècle, issu probablement de la première chapelle de Villeneuve, peu après 1534, située 200 mètres plus au sud, à proximité de la croix du Clos du Villard.
-
- 1.2 École primaire**, datée 1891, quadrilatère néoclassique sous comble en pavillon ; transformée en habitation. En contrebas de la route.
-
- 1.3 Fermes contiguës**, datées 1779, avec baies géminées au rez-de-chaussée du logis est, 17^e siècle. Ensemble remarquable précédé d'esplanades végétalisées et de galets de rivière.
-
- 1.4 Tilleul**, centenaire, en bordure du ruisseau du Flon – anciennement ruisseau du Moulin – canalisé à cet endroit, définissant un espace public remarquable au centre de la localité.
-
- 1.5 Châtelet**, 1^e moitié 16^e siècle, propriété en 1702 du lieutenant Jacques Ballif. Encadrements en molasse et façade gouttereau avec baies sur bandeau à frise de denticules assez rare. Adossé à une ferme longitudinale.
-
- 1.6 Granges contiguës**, datées 1787, avec éléments du 17^e siècle. Constructions en maçonnerie typiques de la Broye, avec comble en bâtière retroussé et portails de grange arqués. Image chargée d'histoire en bordure de la plaine de la Broye.

Aménagement du territoire

Plan directeur communal

Il n'y a aucun conflit entre le plan directeur communal et le relevé du SCRoL.



Plan d'affectation des zones

Il n'y a aucun conflit entre le plan d'affectation des zones et le relevé du SCRoL.



Notes

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC

Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

Direction & concept SCRoL

Frédéric Arnaud

Rédaction

Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme

Ilse Bahnsen

Photographies

Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG

Service des biens culturels SBC

Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte

© Swisstopo, État de Fribourg

Impression

Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC

Amt für Kulturgüter KGA